

TDAH : qui fait quoi ?

Le TDAH (Trouble Déficit de l'Attention avec ou sans Hyperactivité) est un trouble du neurodéveloppement dont la prévalence chez les enfants et les adolescents est estimée, au niveau international, autour de 5%. En France, environ 600.000 jeunes d'âge scolaire sur 12 millions sont concernés.

Les professionnels de la pédopsychiatrie interviennent auprès de ces jeunes, pour le diagnostic, l'orientation et les soins, notamment dans des situations complexes, avec des comorbidités et des complications psychiatriques.

Mais de nombreux autres professionnels de l'enfance et de l'adolescence sont également concernés : professionnels de l'Éducation nationale, du social et du médico-social, du libéral, des plateformes et centres ressources, intervenants des associations, parfois de la justice...

Cette journée propose de faire le point sur « Qui fait quoi ? », du repérage des premiers signes à l'accompagnement au quotidien, en passant par le diagnostic et les soutiens possibles à l'école, à la maison et dans la vie sociale.

Avec la participation de :

Thierry Maffre, psychiatre de l'enfant et de l'adolescent au Centre ressources autisme Midi-Pyrénées, conseiller médical de la délégation interministérielle TND

Emmanuelle Marizy, psychologue, cabinet de psychologie et neuropsychologie « Les Apprentis-sage », Toulouse

Lisa Ouss, Professeure de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent, Liège, Belgique

Laure Pauly et Sylvie Lowy, psychiatres de l'enfant et de l'adolescent, DITEP Saint-François, ANRAS, Toulouse

MarieTardy, psychiatre de l'enfant et de l'adolescent, CMP de Colomiers, SUPEA, CHU de Toulouse

Président :

Jean-Philippe Raynaud, Professeur de Psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent

Les intervenants sont tous des professionnels expérimentés et reconnus dans le domaine qu'ils vont représenter. Compétences visées, amélioration des pratiques. Modalités d'inscription : le participant doit confirmer son inscription par l'envoi du bulletin d'inscription signé par courrier postal. Pour une convention de formation, contactez l'association S.P.E.A.F. par email ou par téléphone. Journée de conférences en présentiel. Attestation de présence remise par l'association S.P.E.A.F. à chaque participant. Relevé de présence. Questionnaire de satisfaction à l'issue de la journée. Les conférences ne sont pas enregistrées. Version du 10/09/2026



BULLETIN D'INSCRIPTION A RETOURNER AU :

Secrétariat du Pr.A. REVET, S.U.P.E.A., Hôpital Purpan, TSA 40031, 31059 Toulouse Cedex 9
Tél : 05 61 77 60 74 - E-mail : abasolo.p@chu-toulouse.fr

Nom : Prénom :

Adresse :

..... Tél. :

Fax : E-mail : Profession :

Inscription à titre individuel : 40 € TTC ☐

Inscription en formation continue : 80 € TTC ☐ (joindre obligatoirement accord écrit de l'institution)

Inscription étudiant, demandeur d'emploi : 30 € TTC ☐ (joindre justificatif - places limitées)

Joindre chèque libellé à l'ordre de S.P.E.A.F. ou par virement bancaire par virement.

Les coordonnées bancaires seront indiquées sur sélection de ce choix.

Etant donné le nombre de places limité, les personnes inscrites avant le 1^{er} janvier 2027 seront prioritaires.

Pas d'inscription sur place. Tour désistement notifié par mail avant le 20 janvier 2027 sera remboursé, au-delà de cette date, aucun remboursement ne sera effectué.

Aucune inscription ne sera prise en compte sans règlement ou prise en charge.

TVA non applicable, Art. 261-7b du code général des impôts. Association 1901

Numéro de formation continue : 73.31.03632.31. - N° SIRET: 442 800 033 00015

Notre association est certifiée QUALIOPI depuis le 7 novembre 2022.

Cette certification a été délivrée par ATALIA Certification, au titre de la catégorie des activités suivantes :

• L6313-1 : Actions de formation